



# **LA FEDERATION COMMUNIQUE**

---

## **GARANTIR L'EMPLOI RÉORIENTER LES PRODUCTIONS AVICOLES PROTÉGER LA SANTÉ**

Depuis plusieurs mois, notre Fédération met en garde et exige des mesures concrètes permettant de préserver la santé des salariés au contact de la volaille et des mesures concernant la prévention sanitaire ainsi que le maintien et le développement des emplois.

Dès le début, nous avons posé la question des modes de production et de la libéralisation des échanges. De plus en plus de scientifiques mettent en doute la seule responsabilité des oiseaux sauvages migrateurs et pointent la responsabilité des hommes et notamment des conditions d'élevage intensif, le transport d'animaux, la réduction de la biodiversité dans les élevages.

En effet, la diversité génétique favorise la diversité immunologique qui permet aux individus de résister de façon différente. L'homogénéité d'une population n'est pas favorable à sa défense. Par ailleurs, d'autres scientifiques, tout en ne niant pas le rôle de dispersion que peuvent jouer les oiseaux sauvages, affirment que la propagation d'Est en Ouest a suivi les voies routières.

Dès lors, le renforcement des contrôles aux frontières, l'interdiction des importations de viande de volaille, le renforcement des contrôles sanitaires deviennent des exigences.

Il devient urgent de prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité des salariés en contact avec les animaux en renforçant les droits des CHSCT, notamment dans les élevages, le ramassage, le transport des volailles, les abattoirs, les ateliers de découpe et de conditionnement.

De plus, la question de la maîtrise Nationale des productions agricoles et alimentaires, dans le cadre de la relocalisation des productions avicoles est une condition essentielle pour garantir l'application et le contrôle public des normes sanitaires et vétérinaires.

Pour faire « face à la crise », le patronat de l'aviculture, qui porte la responsabilité des modes de production et qui s'est engagé dans la délocalisation des élevages et des abattoirs de volailles, multiplie les chantages, menaces de mise au chômage partiel voire de licenciements et de fermetures d'entreprises.

Notre Fédération exige le maintien de tous les emplois et des rémunérations. Elle appelle les salariés à se mobiliser avec la CGT pour la défense de leurs emplois et de leurs revendications sociales.

Montreuil,  
Le 21 février 2006